

Conseil communal de Lausanne

Initiative : postulat
Titre : Faisons le mur !
Initiant-e(-s) : Gaelle Mieli Laisser vide

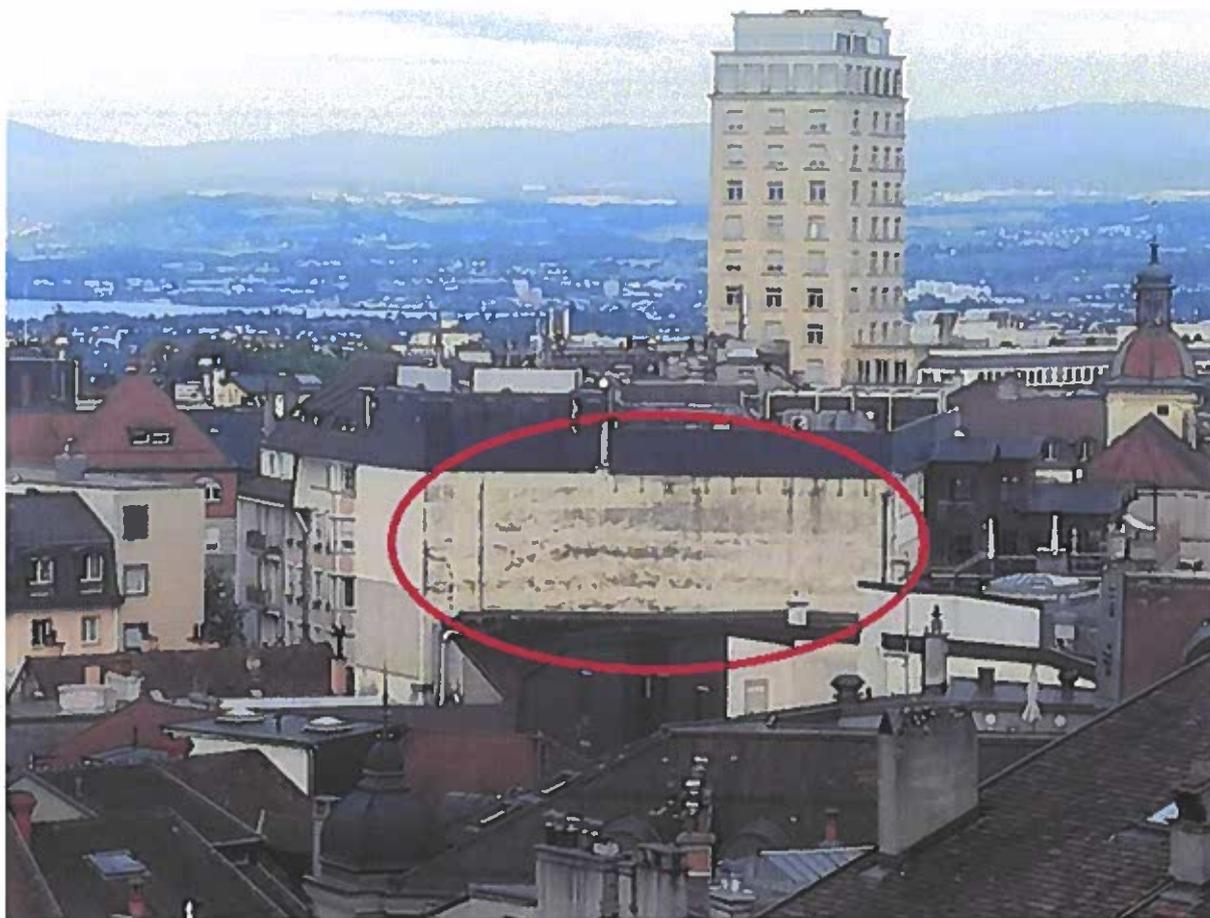
[Cliquez ici pour saisir le résumé. \(max 5 lignes\)](#)

L'esplanade de la cathédrale est un lieu où se bousculent de nombreuses personnes tout au long de l'année. Elle offre une vitrine pour Lausanne. La vue depuis cet endroit doit être soignée pour renvoyer une belle image de notre ville. Elle est pourtant gâchée par un bâtiment qui laisse apparaître un grand mur clair et non entretenu (cf. photos).

Cette surface, qui attire désagréablement l'œil du promeneur, pourrait offrir un espace artistique à des créateurs, ce qui permettrait d'améliorer la qualité visuelle de l'ensemble des constructions adjacentes et serait visible depuis plusieurs lieux emblématiques de la ville.



Conseil communal de Lausanne



Conclusions :

Le présent postulat invite la Municipalité à étudier l'opportunité de Utiliser, de la meilleure manière possible, ce mur afin de l'embellir et de le rendre attrayant en négociant son utilisation avec le propriétaire du bâtiment.

Différentes possibilités pour son utilisation devraient entrer dans la réflexion. Il pourrait par exemple :

- offrir un espace pour promouvoir les activités culturelles de la Ville (par des projections ou une bâche) ;
- Accueillir des œuvres éphémères, proposées par des artistes lausannois ;
- Accueillir Un trompe-l'œil qui s'intègre aux façades qui l'entourent ;
- Offrir une surface végétalisée.

Lausanne, le 6 novembre 2024

Laisser vide

Signataire(s) :

Handwritten signature of Christophe Saugy in blue ink.

Handwritten signature of Olivier A. V. in blue ink. The signature is written in a cursive style and includes the number '2' below it.

Conseil communal de Lausanne

Laisser vide

*l'initiant-e propose au Conseil de renvoyer ce postulat :
directement à la Municipalité pour étude et rapport préavis*